

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2008)
Heft: 2: La politique de la vieillesse pour l'avenir

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La politique de la vieillesse pour l'avenir

Le Conseil fédéral a développé une stratégie pour la vieillesse. Les relations intergénérationnelles joueront un rôle décisif dans ce contexte à l'avenir. Pro Senectute s'en réjouit et travaille à la mise au point de ses propres idées.

On peut regretter que la «Stratégie en matière de politique de la vieillesse» adoptée l'année dernière par le Conseil fédéral reste encore largement mécon-

nue. La fondation Pro Senectute a saisi l'occasion d'engager une réflexion intense sur les analyses et propositions du gouvernement. Le conseil de fondation a concrétisé cette démarche par un document qui comprend toute une série de suggestions pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Le présent numéro de *ps:info* est consacré à la stratégie du Conseil fédéral. Des exemples montrent sur quels domaines Pro Senectute entend mettre l'accent

dans un avenir proche: par exemple, les domaines de la promotion de la santé et de la prévention. Il s'agit surtout de permettre à chacune et chacun de mener une vie autonome le plus longtemps possible. Assurer l'égalité des chances d'accès aux nouvelles technologies de l'information est un autre exemple. Il s'agit là d'éviter une marginalisation des personnes âgées, car l'attention que la société porte envers ses membres les plus faibles reste révélatrice de son degré d'humanité.